

Bachelier : assistant de direction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS			
Tél :	Fax :	Mail :	
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE			
Tél :	Fax :	Mail :	

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD105 Outils de communication et d'information 2			
Code	ECAD1B05AD105	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Laëtitia SMAGAS (laetitia.smagas@helha.be) Sophie DUREZ (sophie.durez@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Florence CARLIER (florence.carlier@helha.be) Catherine RAUX (catherine.raux@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans la préparation des étudiants à l'utilisation la plus efficace des outils informatiques, online et bureautiques et dans le cadre de leur future profession.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
 - 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne**
 - 2.3 Préparer et présenter oralement des exposés
 - 2.5 Synthétiser des documents et élaborer des dossiers
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**
 - 3.2 Utiliser adéquatement les technologies de l'information et de la communication
 - 3.3 Dactylographier avec rapidité et efficience
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.3 Rechercher, sélectionner, vérifier, comparer, synthétiser, hiérarchiser les informations
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission**
 - 5.1 Gérer l'agenda, les plannings et le suivi des différents projets, dossiers et actions
 - 5.4 Gérer les priorités et son stress
 - 5.5 Gérer et suivre l'information imprimée et numérique : classer, archiver, dispatcher

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'apprentissage, il est attendu que l'étudiant soit capable, lors d'un travail à réaliser, en ayant à sa disposition les logiciels, le matériel, un modèle donné ou un énoncé accompagné de consignes et en respectant le temps imparti:

- de discerner les différents composants d'Internet et d'utiliser le jargon propre au domaine du Web;
- de procéder à des recherches sur le web de manière pertinente ;
- de concevoir et utiliser le cloud computing comme futur outil de travail ;
- de déterminer le meilleur logiciel online selon la tâche demandée
- d'utiliser tout logiciel comme un outil de travail efficace
- de dactylographier un texte français ou en langues étrangères en frappe aveugle avec doigté correct et une vitesse de frappe minimale imposée ;
- de créer des présentations et des supports audiovisuels à l'aide d'un logiciel de PréAO et de diffuser oralement l'information, en utilisant au mieux tous les outils ainsi que le matériel multimédia mis à disposition ;
- de présenter et mettre en forme un document écrit complexe, dans un délai imparti en :
 - respectant toutes les normes de présentation étudiées,
 - utilisant, au niveau de l'informatique et de la bureautique, le matériel et les logiciels analysés et mis à leur disposition,
 - appliquant au mieux toutes les technologies abordées au cours ;
- de choisir les outils les plus adéquats en vue de répondre aux consignes et aux attentes de la situation ;
- de créer des présentations et des supports audiovisuels destinés à être utilisés lors d'un exposé oral.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECAD1B05AD105A Informatique appliquée	36 h / 3 C
ECAD1B05AD105B Bureautique	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAD1B05AD105A Informatique appliquée	30
ECAD1B05AD105B Bureautique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

- S'il est constaté un seul échec dans une activité d'apprentissage composant l'UE, et après délibérations du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- Dès que 2 échecs ou plus sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré les exceptions n°1 et 2 décrites ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Au cours de cette UE, l'étudiant est tenu de respecter la charte prévue pour l'utilisation des labos informatiques.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant de direction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Informatique appliquée			
Code	3_ECAD1B05AD105A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laëtitia SMAGAS (laetitia.smagas@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement des outils internet et des méthodes de travail informatisées par l'emploi des nouvelles technologies. Nous y développerons les bases de d'internet et ses composants, la recherche pertinente sur le web et aborderons les supports de sauvegarde de données online. Différents logiciels online utiles à leur futur métier seront également abordés en fonction des problématiques vues en classe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- de décrire le fonctionnement d'internet et ses composants
- d'effectuer des recherches intelligentes et rapides sur le Web (SRE : Google),
- de définir les bases d'un bon référencement
- de gérer placer et retrouver les données et fichiers informatiques sur tous les types de supports numériques vus en classe (le cloudcomputing).
- d'effectuer un site web à l'aide des logiciels en ligne gratuits
- d'utiliser les logiciels vus en classe
- de déterminer le bon logiciel sur base de la problématique donnée

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Internet

1. Découvrir Internet de l'intérieur
2. Les différentes fonctions d'Internet
3. Choisir son navigateur Web

Recherche efficace sur le net

1. Les moteurs de recherche
2. La recherche avec Google
3. Les moteurs spécialisés

Sites Web

1. Initiation aux sites web - référencement de base

2. Objectifs et outils
3. Création d'un site avec logiciel online

Cloud Computing

1. Principe et fonctionnement

Logiciels utiles

1. Mailchimp - Bases
2. Canva - Bases

Démarches d'apprentissage

- Cours se déroulant dans un laboratoire informatique avec un PC à disposition de chaque étudiant(e).
- Exercices nombreux et variés liés à chaque module.
- Exercices récapitulatifs en fin de modules et mêlant différents modules déjà étudiés.
- Travail personnel de recherche exigé
- Travail en autonomie et/ou dirigé pour les exercices pratiques. L'étudiant est amené à trouver la ou les solution(s) possible(s) et en faire partager le groupe. L'enseignant ayant - dans ces périodes-là - le rôle de coach / support en cas de difficulté.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Révision des points clés de chaque session précédente en début de cours
- Des corrections collectives pour les étudiants présents au cours sont effectuées.
- Exercices de révision par module
- Questions-réponses

Ouvrages de référence

- Formation au Centre Technofutur de Gosselies.
- Consultation de sites internet

La bibliographie complète se trouve en fin de syllabus créé par l'enseignant.

Supports

- Cours avec théorie et exercices pratiques disponibles sur Claroline
- Prise de notes indispensable durant les sessions de cours
- Exercices et documents sur un répertoire partagé

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'activité d'apprentissage résulte d'une part d'une série d'interrogations et/ou de travaux définis par l'enseignant au Q2 et basée sur une série d'exercices portant sur chacune des parties de la matière pré-définie.

D'autre part, l'évaluation porte également sur un test avec manipulations sur PC portant sur la matière (définie par l'enseignant) durant la session de juin.

Pondérations

	Q1	Q2	Q3

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	30		
Période d'évaluation			Exm	70	Exm	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Etant donné que des interrogations et/ou travaux sont organisés en classe, la présence aux cours est indispensable. Si l'interrogation ou le travail ne demande aucune étude ni préparation, l'enseignant n'est pas tenu d'informer au préalable l'étudiant(e) de l'organisation d'une évaluation continue.

En cas de non-présentation d'au moins une évaluation relative aux activités d'apprentissage, en tout ou en partie et à l'exception d'un éventuel travail journalier, l'étudiant obtiendra PP (pas présenté) pour l'ensemble de l'UE.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

***Remarque:** Au cours de l'UE 05, l'étudiant est tenu de respecter la charte prévue pour l'utilisation des labos informatiques. Voir autres dispositions complémentaires dans la fiche UE 05.*

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant de direction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Bureautique			
Code	3_ECAD1B05AD105B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie DUREZ (sophie.durez@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la préparation des étudiants à l'utilisation la plus opérante des outils informatiques et bureautiques dans le cadre de leur future profession.

Elle vise également à permettre à l'étudiant à communiquer efficacement en présentant oralement tout type d'information en maîtrisant au mieux le matériel bureautique et les logiciels vus ainsi que les compétences acquises dans les différents cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu que l'étudiant soit capable, lors d'un travail à réaliser, en ayant à sa disposition les logiciels, le matériel, un modèle donné ou un énoncé accompagné de consignes et en respectant le temps impart, de :

- créer des présentations et des supports audiovisuels destinés à être utilisés lors d'un exposé oral tout en alliant professionnalisme et créativité ;
- de travailler en autonomie ;
- d'effectuer des recherches personnelles et pertinentes afin de respecter les consignes et les objectifs du projet à diffuser ;
- de s'imposer et de respecter un planning de réalisation ;
- d'établir des liens avec matières analysées dans le cadre d'autres modules ;
- diffuser la présentation réalisée en l'accompagnant d'une argumentation orale personnelle, adéquate et pertinente.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Philosophie d'une présentation via un support audiovisuel
- Conception et diffusion d'un support pertinent
- Préparation de l'exposé oral destiné à accompagner le support

Démarches d'apprentissage

- Analyse collective et progressive des différentes présentations proposées
- Travail en autonomie et/ou dirigé - Travail personnel de recherche exigé

- Approche par situation-problème
- Applications dans le cadre d'autres cours

Dispositifs d'aide à la réussite

Des cas pratiques sont réalisés en classe et corrigés individuellement et/ou collectivement pour les étudiants présents au cours.

Des séances de questions réponses sont organisées avant la présentation orale des projets individuels.

Ouvrages de référence

Prise de notes personnelle de la part des étudiants

Supports

- Prise de notes indispensable
- Plateforme Connected/Moodle et répertoire partagé - Exercices mis à disposition des étudiants sur le répertoire partagé et réalisés au laboratoire
- Locaux et matériel informatiques et bureautiques

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation Q2

L'évaluation de l'activité d'apprentissage résultera d'une production personnelle et individuelle, d'une diffusion et d'une argumentation orale d'un support audio-visuel basé sur un thème donné. Le projet doit faire preuve de professionnalisme et de créativité.

La remise du projet se réalise hors session.

Evaluation Q3

L'évaluation de l'activité d'apprentissage résultera d'une production personnelle et individuelle d'un support audio-visuel basé sur un thème donné.

La production/modification du support se réalise pendant la session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Prj	100	Exp	100

Prj = Projet(s), Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La participation active des étudiants à l'ensemble de l'activité est requise pour un apprentissage progressif, régulier et performant.

La préparation du projet doit se réaliser individuellement au labo lors de séances prévues. En présence d'un taux d'absence trop élevé à ces diverses séances de préparations (équivalent ou supérieur à 20 % de l'ensemble des séances dispensées), l'étudiant ne pourra pas présenter son projet comme convenu et sera dès lors reporté au Q3.

Se référer aux autres dispositions complémentaires de l'UE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).